

Elections municipales
23 et 30 mars 2014

Vivre mieux, ensemble

à Aulnay-sous-Bois



Liste de la gauche humaniste, écologique et solidaire menée par Alain AMEDRO

Communiqué de presse, mercredi 5 février 2013

Alain Amédro a signé la charte ANTICOR et présente 6 mesures pour un mandat éthique et transparent

Alain Amédro, qui mène la liste de rassemblement *Vivre mieux ensemble* à Aulnay-sous-Bois, est aujourd'hui le seul candidat de la ville à avoir signé la [charte Anticor](#)

« La façon d'exercer le pouvoir n'est jamais neutre. Nous laisserons l'opposition municipale jouer son rôle car cela participe d'une démocratie vivante. Quand on est irréprochable, la transparence n'est pas un problème. Nous dénonçons le clientélisme qui se développe quand l' élu n'a plus que pour seul objectif politique de se maintenir au pouvoir. Nous dénonçons l'opacité de la gestion dans notre ville. Notre signature de la charte Anticor, validée par l'association anti-corruption, est importante. Elle se situe dans la continuité de nos engagements de campagne et vaut « contrat de mandat ». C'est la suite logique de notre démission de la majorité en 2010, renonçant à nos postes d'adjoints et à nos indemnités, pour dénoncer les dérives et les mauvaises méthodes. A Aulnay, nous sommes les seuls à l'avoir signée... »

À l'occasion de cette signature de la charte, la liste précise 6 engagements emblématiques pour un mandat éthique et transparent. Certains s'appliquent dès maintenant, d'autres seront mis en œuvre à la suite de l'élection :

1. **Exemplarité** : les colistiers de notre liste ne font aucune promesse individuelle (logement, emploi...) car nos engagements portent sur l'intérêt général et s'adressent à tous les Aulnaysiens.
2. **Non cumul** : vous votez Alain Amédro aux élections municipales : il sera votre maire à temps plein sans cumuler avec un autre mandat. Il s'engage à ne candidater qu'une seule fois à son renouvellement. Non au troisième mandat !
3. **Transparence** : nous rendrons public le nombre des emplois du cabinet et du service communication ainsi que leur coût réel.
4. **Fin des passe-droits** : nous rendrons publics les critères d'attribution (emplois, crèches, logements, subventions...) en ouvrant la participation de l'opposition à toutes les commissions d'attribution.
5. **Probité** : Aucun adjoint de la majorité ne pourra avoir de casier judiciaire avec mention de condamnation pour une infraction d'atteinte à la probité publique (concussion, détournement de bien, corruption et trafic d'influence).
6. **Respect de l'opposition municipale** : L'opposition présidera la commission des finances et participera à chaque commission d'attribution.

Contact presse : Alain Amédro : 06 12 84 03 34

Alain AMÉDRO, 45 ans, urbaniste, est vice-président de la région Île-de-France en charge de l'aménagement et notamment du nouveau SDRIF, schéma directeur de la région Île-de-France, approuvé par décret le 28 décembre 2013. Il est administrateur de l'AIGP (Atelier International du Grand Paris) au côté de Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris chargé de Paris Métropole. Alain Amédro a été adjoint au maire d'Aulnay à l'urbanisme et à l'environnement de 2008-2010. Il a quitté ses fonctions pour dénoncer les mauvaises pratiques du maire socialiste : clientélisme, urbanisme anarchique, marchés publics opaques...

Aujourd'hui, en signant la charte Anticor, il veut signifier qu'il faut tourner une page et remettre de l'ordre dans le fonctionnement municipal, dans le respect de la neutralité des agents, dans l'application des règles, dans le rétablissement de l'égalité des habitants face aux services publics...